



## COMPTE RENDU

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2019

Le conseil municipal de la commune de Saint-Loup-sur-Semouse s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, après convocations légale en date du 12 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Thierry BORDOT, Maire.

**Présents :** *Thierry BORDOT – Christian CHAMPENOIS – Edith DOUCET - Jean JOAQUIM - Noëlle GRANDJEAN - Rachida LAOUFI SABER - Liliane LARRIERE - Sabine LARUE – Agnès LEJEUNE - Hervé LEROY - Suzanne MATHIEU - Jean-Paul MILLEROT - Michel NURDIN - Abdelhak RAMDANI - Martine BAVARD – Carole COURTOIS - Yves ROGER - Jean-Yves TEXIER*

**Pouvoirs :** *Raymond DUPAIN à Jean-Paul MILLEROT - Marie-Josèphe GALLORINI à Thierry BORDOT - Mary-Claire CARRIE à Martine BAVARD*

**Absents :** *Christian CHAMPONNOIS - Christelle AUBRY*

**Nombre de conseillers municipaux en exercice :** **23**

**Nombre de conseillers municipaux présents :** **18**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h02.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Edith DOUCET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le registre de présence est transmis aux conseillers municipaux pour signature.

*20h04 : Rachida LAOUFI SABER fait son entrée à la table du conseil*

Monsieur le Maire propose de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour à savoir :

- ➔ La création de 4 emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité à temps incomplet.

Le conseil est favorable.

## I- DELIBERATIONS

### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 18 juin 2019

Il est proposé au conseil d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 18 juin 2019.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés (5 contre : Martine BAVARD – Carole COURTOIS - Yves ROGER - Jean-Yves TEXIER - Mary-Claire CARRIE par procuration)*

*20h06 : Suzanne MATHIEU fait son entrée à la table du conseil*

## TRAVAUX

---

### 2. Délibération autorisant l'engagement d'une étude pour la réhabilitation de l'avenue Albert Thomas

L'avenue Albert Thomas n'est plus en bon état. Il se pose la question de l'état de la structure sur laquelle la chaussée repose.

Il est aujourd'hui nécessaire de lancer une étude pour diagnostiquer l'état de la chaussée et définir en conséquence les travaux adaptés.

L'avenue est très fréquentée. Un comptage a été réalisé et le résultat est le suivant :

SENS SAINT LOUP – CORBENAY :

- Moyenne: 2348 véhicules par jour dont 132 PL soit 5,6% du trafic

SENS CORBENAY - SAINT LOUP

- Moyenne: 2890 véhicules par jour dont 109 PL soit 3,8% du trafic

Il est proposé au conseil d'autoriser l'engagement d'une étude pour la réhabilitation de l'avenue Albert Thomas.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

## PARTENARIAT / SUBVENTIONS

---

### 3. Convention avec la Communauté de communes du Pays de Luxeuil pour la mise à disposition de la piscine des 7 chevaux

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation par les écoliers lupéens, il est proposé au conseil d'autoriser le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil pour la mise à disposition de la piscine intercommunal des Sept Chevaux à raison de 40 créneaux pour l'année scolaire 2019-2020.

La redevance est fixée à 2 912 € soit 72,80 € la séance en demi-piscine (contre 71.40 € en 2018 ; 70 € en 2017 ; 45 € en 2016).

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

#### 4. Approbation de l'engagement de la commune dans le projet de restructuration du Foyer des Travailleurs Migrants, en lien avec l'Etat, le Conseil départemental et Habitat 70

La commune participe au tour de table sur le projet de restructuration du FTM, piloté par le Conseil départemental.

Le projet de restructuration proposé est le suivant :

- Réhabilitation du bâtiment principal (F) et du Pavillon : Transformation en résidence sociale de 35 places (y compris hébergement d'urgence)
- Construction neuve de Studios : Démolition de 2 bâtiments (C et E) et création à la place d'une pension de famille de 25 places

##### Plan de financement prévisionnel / subventions

	Comité des financeurs 12 septembre 2019	%
<b>Etat</b>	<b>910 213,00</b>	<b>21%</b>
<b>Territoires (PACT)</b>		
CD (35 + 25)	300 000,00 €	7%
EPCI	200 000,00 €	5%
Commune	50 000,00 €	1%
<b>Total territoires</b>	<b>550 000,00 €</b>	<b>13%</b>
<b>Région</b>	<b>212 500,00</b>	<b>5%</b>
<b>Total subventions</b>	<b>1 672 713,00 €</b>	<b>38%</b>

<b>Autofinancement (fonds propres et prêts)</b>	<b>2 724 506,00 €</b>	<b>62%</b>
---	-----------------------	------------

<b>Coût total des travaux</b>	<b>4 397 219,00 €</b>
-------------------------------	-----------------------

Il est proposé au conseil d'approuver la participation de la commune à ce projet sur la base suivante :

- cession du terrain constructible appartenant à la commune pour l'euro symbolique,
- participation financière à hauteur de 50 000 € versés sur 3 exercices.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés (5 abstentions : Martine BAVARD – Carole COURTOIS - Yves ROGER - Jean-Yves TEXIER - Mary-Claire CARRIE par procuration)*

#### 5. Convention avec l'Amicale des Travailleurs et Commerçants Marocains de Saint-Loup-sur-Semouse pour la mise à disposition d'un parking

Il est proposé au conseil d'approuver le conventionnement avec l'Amicale des Travailleurs et Commerçants Marocains de Saint-Loup-sur-Semouse pour la mise à disposition de son parking.

La convention détermine les conditions de mise à disposition et d'occupation.

Le parking repose sur la parcelle cadastrée section AD, n°150, d'une superficie de 957 m². Il est situé à proximité de la rue des ballastières à Saint-Loup-sur-Semouse

L'association met le parking à la disposition de la commune afin de permettre à cette dernière de faciliter l'accès et le stationnement des véhicules et engins de chantier lors des travaux de démolition/réhabilitation du Foyer des Travailleurs Migrants, dont la partie du bâtiment appartenant à la collectivité.

La mise à disposition est consentie de façon non exclusive. L'association continuera donc d'utiliser son parking pendant la mise à disposition.

La commune pourra entreprendre des transformations sur le parking, avec toutefois l'accord préalable de l'association. Les frais ainsi engagés n'ouvriront droit à aucune indemnisation de la part de l'association.

La commune s'engage à remettre en état le parking en cas de dégradation durant la durée de la convention.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.  
Le rapport est adopté à l'unanimité.*

## **6. Constitution d'un pôle structurant de services dans le cadre de la création du tiers-lieu la "Manufacture" : Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de Territoire et Fabriques Numériques de Territoire » ; Demande de subvention à l'Etat**

Il est proposé au conseil :

- d'autoriser la candidature de la commune à l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de Territoire et Fabriques Numériques de Territoire » lancé par l'Etat, pour la création du tiers-lieu la "Manufacture",
- d'autoriser le maire à solliciter toutes subventions possibles de la cadre de la création du tiers-lieu la "Manufacture".

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.  
Le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés (5 abstentions : Martine BAVARD – Carole COURTOIS - Yves ROGER - Jean-Yves TEXIER - Mary-Claire CARRIE par procuration)*

## **7. Demande de subvention à la DRAC pour la mise en œuvre d'un projet de scénographie sur la mémoire populaire du meuble**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de la DRAC en vue de la mise en œuvre d'un projet de scénographie sur la mémoire populaire du meuble. Le cout de la prestation est estimé à 15 000 € HT

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.  
Le rapport est adopté à l'unanimité.*

## 8. Modification du plan de financement de l'opération "aménagement de loges au Conservatoire du meuble et mise en œuvre d'une centrale de traitement d'air double flux"

Par délibération n°2018-55, le conseil a autorisé le maire à solliciter une subvention de l'Etat pour l'opération aménagement de loges au Conservatoire du meuble et mise en œuvre d'une centrale de traitement d'air double flux". Le cout prévisionnel des travaux était alors estimé à 164 570 € HT.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération, il s'est avéré que des travaux supplémentaires sont nécessaires à la finalisation de l'opération.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à modifier le cout du projet et le plan de financement comme suit, et à solliciter la subvention afférente à l'Etat :

Désignation des ouvrages	Coût total € HT	Financement	Montant	Taux
Aménagement de loges pour la salle d'accueil du conservatoire	105 783	Etat	110 326	40%
Mise en œuvre d'une centrale de traitement d'air et d'une chaufferie	131 813	Département	96 536	35%
Etudes et Frais divers	13 220	Autofinancement	68954	25%
Imprévus de 10%	25 000			
	<b>275 816</b>	<b>TOTAL</b>	<b>275 816</b>	<b>100%</b>

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés (5 contre : Martine BAVARD – Carole COURTOIS - Yves ROGER - Jean-Yves TEXIER - Mary-Claire CARRIE par procuration)*

## 9. Demande de subvention pour la création d'un terrain multisport de type "city-stade" dans le quartier de la mairie : Etat et Région Bourgogne Franche-Comté

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat et la Région pour la création d'un terrain multisport de type "city-stade" dans le quartier de la mairie. Le plan prévisionnel de financement de l'opération est le suivant :

Désignation des ouvrages	Coût total € HT	Financement	Montant	Taux
Fourniture et installation d'un terrain multisport de type city-stade	29 584	DETR	19 083	45%
Revêtement en enrobé de la surface du terrain	10 020	Région BFC	15 000	35%
Imprévus	3 000	Autofinancement	8 521	20%
	<b>42 604</b>	<b>TOTAL</b>	<b>42 604</b>	<b>100%</b>

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

## **10. Demande de subvention complémentaire au SIED 70 dans le cadre du projet de rénovation de l'éclairage public**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à solliciter une subvention auprès du SIED 70 pour finaliser le projet de rénovation de l'éclairage public. Environ 76 luminaires restent à remplacer.

Le SIED 70 apportera une aide de 80% pour l'acquisition des luminaires et 25% pour l'installation.

A noter par ailleurs que l'Etat apporte une aide de 25% dans le cadre de cette opération.

La commune cède ainsi ses droits au SIED 70 pour collecter et valoriser les CEE issus de cette opération.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

## **AFFAIRES GENERALES**

---

### **11. Acceptation du legs d'un appartement à la commune**

Il est proposé au conseil d'accepter le legs de M. Maurice BALLAND dans les conditions évoquées ci-dessous :

- Objet du legs : appartement situé au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble sis 60 rue Pasteur à Nancy, avec cave et rangement.
- Contrepartie : la commune y logera un étudiant ou un couple d'étudiants de condition modeste, désirant poursuivre ses études dans l'agglomération nancéiennes dans de bonnes conditions.
- L'appartement sera remis en état et meublé au aux frais de la succession.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

### **12. Ouverture d'un poste d'adjoint administratif à temps complet**

Il est proposé au conseil d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à temps complet notamment pour renforcer le service communication de la commune.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés (5 contre : Martine BAVARD – Carole COURTOIS - Yves ROGER - Jean-Yves TEXIER - Mary-Claire CARRIE par procuration)*

### **13. Attribution d'une subvention de 300 € à la coopérative de l'école du centre pour l'acquisition de livres**

Il est proposé au conseil d'attribuer une subvention de 300 € à la coopérative de l'école du centre pour renouveler son fonds documentaire.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.*

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

#### **14. Fixation d'un tarif communal pour la location du garage situé 3-5 rue Jules Ferry**

Il est proposé de louer le garage situé 3-5 rue Jules Ferry à tarif de 30 € par mois.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.  
Le rapport est adopté à l'unanimité.*

#### **14. Création d'emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité**

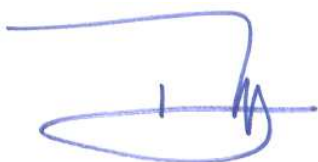
Les collectivités locales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents sur la base de l'article 3, 1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Il est proposé au conseil municipal de créer 4 emplois non permanents d'adjoint technique territorial pour un accroissement temporaire d'activité à temps incomplet à raison de 20 heures hebdomadaires par emploi. Ces emplois visent à faire face à la surcharge d'activité au sein des services techniques municipaux.

*Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire met aux voix.  
Le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés (5 contre : Martine BAVARD – Carole COURTOIS - Yves ROGER - Jean-Yves TEXIER - Mary-Claire CARRIE par procuration)*

**Le Maire,  
Thierry BORDOT**



**La Secrétaire de séance,  
Edith DOUCET**

